

DBV Technologies intégrera l'Indice Euronext Tech Leaders

DBV Technologies (Euronext : DBV – ISIN : FR0010417345 – Nasdaq Stock Market : DBVT – CUSIP : 23306J309) (la « Société »), société biopharmaceutique de stade avancé, a annoncé aujourd'hui son intégration dans l'indice Euronext Tech Leaders. Cette intégration a pris effet le 22 juin 2026.

L'indice Euronext Tech Leaders s'inscrit dans le cadre d'une initiative plus large d'Euronext visant à mettre en avant, auprès des investisseurs institutionnels, les entreprises européennes à forte croissance dans le secteur des technologies et les secteurs connexes, notamment les logiciels, les biotechnologies, la fintech, les technologies propres et les semi-conducteurs. Comptant plus de 100 entreprises cotées sur les marchés européens d'Euronext (Amsterdam, Bruxelles, Dublin, Lisbonne, Milan, Oslo et Paris), cet indice rassemble des entreprises reconnues pour leur innovation, leur trajectoire de croissance et leur contribution à l'écosystème technologique européen.

*« Nous sommes honorés de faire partie de l'indice Euronext Tech Leaders et d'être reconnus aux côtés de certaines des entreprises les plus innovantes d'Europe, » a déclaré **Daniel Tassé, directeur général de DBV Technologies**. « Nous estimons que cette reconnaissance reflète la solidité de notre approche scientifique et les progrès significatifs que nous avons accomplis dans le développement du patch VIASKIN® Peanut, qui pourrait constituer, s'il est approuvé, une nouvelle option thérapeutique pour les enfants souffrant d'une allergie à l'arachide et leurs familles. Nous sommes encouragés par l'opportunité qui s'offre à nous et ravis de la visibilité accrue dont bénéficient notre entreprise et notre mission grâce à notre intégration dans l'indice Euronext Tech Leaders.*

Pour plus d'informations sur l'initiative « Euronext Tech Leaders » : <https://www.euronext.com/en/raise-capital/euronext-tech-leaders>

À propos de DBV Technologies

DBV Technologies est une entreprise biopharmaceutique de stade avancé spécialisée dans le développement d'options de traitement des allergies alimentaires et autres affections immunologiques ayant d'importants besoins médicaux non satisfaits. DBV Technologies se concentre actuellement sur l'étude de l'utilisation de sa technologie exclusive, le patch VIASKIN®, pour traiter les

allergies alimentaires causées par une réaction immunitaire hypersensible et caractérisées par une gamme de symptômes dont la gravité varie de légère à l'anaphylaxie potentiellement mortelle. Des millions de personnes vivent avec des allergies alimentaires, y compris de jeunes enfants. Grâce à l'immunothérapie épicutanée (EPIT), le patch VIASKIN® est conçu pour dispenser des quantités de microgrammes d'un composé biologiquement actif dans le système immunitaire à travers une peau intacte. L'EPIT est une nouvelle classe de traitement non invasif cherchant à modifier l'allergie sous-jacente d'un individu en rééduquant le système immunitaire à se désensibiliser à l'allergène en tirant parti des propriétés de tolérance immunitaire de la peau. DBV Technologies s'est engagée à transformer le traitement des personnes souffrant d'allergies alimentaires. Les programmes d'allergie alimentaire de la Société comprennent des études cliniques en cours avec le patch VIASKIN® peanut chez les jeunes enfants (de 1 à 3 ans) et les enfants (de 4 à 7 ans) allergiques à l'arachide.

Le siège mondial de DBV Technologies est situé à Châtillon, en France, avec des opérations nord-américaines basées à Warren, dans le New Jersey. Les actions ordinaires de la Société sont négociées sur le segment B d'Euronext Paris (symbole : DBV, code ISIN : FR0010417345) et les ADS de la Société (représentant chacun cinq actions ordinaires) sont négociés sur le Nasdaq Capital Market (DBVT – CUSIP : 23306J309).

Pour plus d'informations, veuillez consulter www.dbv-technologies.com et nous contacter sur [X \(anciennement Twitter\)](#) et [LinkedIn](#).

Déclarations prospectives

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives, notamment, sans s'y limiter, des déclarations concernant l'intégration de DBV dans l'indice Euronext Tech Leaders, qui a pris effet après la clôture du marché le 22 juin 2026, ainsi que la capacité de l'un quelconque des produits candidats de DBV, s'il venait à être approuvé, à améliorer la vie des patients souffrant d'allergies alimentaires. Ces déclarations prospectives et estimations ne constituent ni des promesses ni des garanties et comportent des risques et des incertitudes importants. À ce stade, les produits candidats de la Société n'ont été autorisés à la vente dans aucun pays. Parmi les facteurs susceptibles d'entraîner un écart significatif entre les résultats réels et ceux décrits ou projetés dans le présent document figurent les incertitudes généralement liées à la recherche et au développement, aux essais cliniques et aux examens et autorisations réglementaires connexes, ainsi que la capacité de la Société à mettre en œuvre avec



succès ses mesures de rigueur budgétaire. Une liste et une description plus détaillées des risques et incertitudes susceptibles d'entraîner un écart significatif entre les résultats réels et ceux présentés dans les déclarations prospectives du présent communiqué de presse figurent dans les documents réglementaires déposés par DBV auprès de l'Autorité des marchés financiers (« AMF ») française, ainsi que dans les documents et rapports déposés par DBV auprès de la Securities and Exchange Commission (« SEC ») américaine, notamment dans le rapport annuel de DBV sur le formulaire 10-K pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, déposé auprès de la SEC le 26 mars 2026, tel que modifié par l'amendement n° 1 sur le formulaire 10-K/A déposé auprès de la SEC le 30 avril 2026, ainsi que dans les futurs documents et rapports déposés par DBV auprès de l'AMF et de la SEC. Les investisseurs actuels et potentiels sont invités à ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives et estimations, qui ne sont valables qu'à la date du présent communiqué. Sauf si la loi applicable l'exige, DBV Technologies n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser les informations contenues dans le présent communiqué de presse.

VIASKIN est une marque déposée de DBV Technologies.

Contact avec les investisseurs

Jonathan Neely

DBV Technologies

jonathan.neely@dbv-technologies.com

Contact avec les médias

Brett Whelan

DBV Technologies

brett.whelan@dbv-technologies.com